

Micheline Piché
Production agricole urbaine soutenable et écologique (P.A.U.S.E)

**CONSOLIDATION DES INITIATIVES ÉTUDIANTES EN
AGRICULTURE URBAINE**

Mémoire

Dans le cadre du Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne

Office de consultation publique de Montréal
Université de Montréal

18 mars 2021

Ce mémoire est déposé à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre du plan directeur d'aménagement du campus de la montagne.

Présenté par Production agricole urbaine soutenable et écologique (P.A.U.S.E) - UdeM

Collaboration: Coalition des initiatives en alimentation durable de l'UdeM - UdeM

Rédaction: Micheline Piché

Montréal, Québec

18 mars 2021

Les auteur(e)s de ce mémoire soutiennent la Déclaration de reconnaissance des territoires autochtones de l'Université de Montréal se lisant comme suit:

« L'Université de Montréal est située là où, bien avant l'établissement des Français, différents peuples autochtones ont interagis les uns avec les autres. Nous souhaitons rendre hommage à ces peuples autochtones, à leurs descendants, ainsi qu'à l'esprit de fraternité qui a présidé à la signature en 1701 de la Grande Paix de Montréal, traité de paix fondateur de rapports pacifiques durables entre la France, ses alliés autochtones et la Confédération haudenosauni (prononciation: o-di-no-sho-ni). L'esprit de fraternité à l'origine de ce traité est un modèle pour notre communauté universitaire. »

Consolidation des initiatives étudiantes en agriculture urbaine

Consolider les espaces dédiés à l'agriculture urbaine

Afin de consolider les espaces dédiés à l'agriculture urbaine sur le campus, et en conformité avec les valeurs patrimoniales du campus de la montagne, soit *la présence d'un réseau d'espaces extérieurs aménagés contribuant à la qualité de la vie universitaire et des pavillons et aménagements paysagers contribuant au caractère social et communautaire du quartier* (valeurs douze et treize) (Université de Montréal 2021, 17), nous proposons que les jardins actuels se voient attribuer le statut officiel "d'espace nourricier" sur le campus. Cela permettrait d'assurer une pérennité dans les services qu'ils rendent à la communauté universitaire et à l'écosystème du Mont-Royal. L'obtention d'un statut officiel pour ces espaces permettrait aux instances institutionnelles de mieux connaître et reconnaître les initiatives en agriculture urbaine tout en assurant une meilleure gestion des impacts sur les jardins en cas de travaux ou de maintenance sur le campus (il est à noter que quatre des jardins (jardin des Résidences, IRIC, Marguerite-d'Youville et Marie-Victorin) ont obtenu en 2020 l'accréditation de jardin nourricier par *Espace pour la vie* et d'autres sont à venir). Dans la même optique, et en accord avec la recommandation visant à *renforcer la protection des aires de conservation*, nous proposons de limiter les activités tolérées sur les espaces environnants les différents jardins afin d'éviter tout risque de contamination des sols (application de sel de déglacage, zone d'accumulation de neige, construction, etc.) (Université de Montréal 2021, 116). L'obtention d'une reconnaissance officielle permettrait de consolider l'apport éducatif, social et environnemental des espaces nourriciers sur le campus.

La cinquième stratégie de durabilité met l'accent sur la vocation d'enseignement du site et promeut les projets favorisant l'expérimentation, la diffusion et l'appropriation de nouvelles pratiques en matière d'aménagement (Université de Montréal 2021, 20). Cette fonction est pleinement assumée par les jardins déjà implantés sur le campus qui permettent, entre autres, à plus d'une cinquantaine d'étudiants, employés et citoyens montréalais de s'initier à l'agriculture urbaine et d'expérimenter des nouvelles pratiques de culture annuellement depuis 2011. Ces espaces permettent à l'université de répondre à la vocation sociale inhérente à sa mission en s'ancrant dans la communauté et en permettant de tisser des liens entre les savoirs universitaires, le milieu communautaire et l'implication citoyenne. L'obtention d'un statut officiel d'espace protégé et dédié à l'agriculture urbaine permettrait à plus long terme de favoriser la création de liens sociaux entre l'Université de Montréal et les résidents des quartiers d'Outremont, Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce.

Ces jardins jouent aussi un rôle critique dans le déploiement des activités du regroupement P.A.U.S.E., qui organise plus d'une vingtaine de conférences et ateliers par an visant à démocratiser, vulgariser et sensibiliser la communauté universitaire et le grand public aux enjeux d'agriculture urbaine, de protection de la biodiversité, de lutte aux changements climatiques et d'urbanité. P.A.U.S.E favorise aussi la diffusion du savoir botanique avec le déploiement progressif d'affiches indiquant le nom des plantes (nom vernaculaire et scientifique) et leurs utilités. Cette technique est d'ailleurs largement implantée dans la forêt nourricière à proximité de la station Université-de-Montréal. Encore une fois, cela est en accord avec la mission éducative de P.A.U.S.E et de la stratégie mise de l'avant dans le plan directeur (Université de Montréal 2021, 153). Nous proposons aussi que le nouveau plan directeur des

aménagements limite le développement des espaces aménagés sans valeur ajoutée pour la communauté universitaire et l'écosystème du Mont-Royal (par exemple, les espaces gazonnés).

Mise en place d'une politique de restauration en cas de travaux

Le jardin Marie-Victorin a fait l'objet d'un réaménagement et d'un embellissement à l'automne 2020 à l'initiative de P.A.U.S.E avec la participation de l'unité du développement durable et la direction des immeubles de l'université. Le plan d'aménagement a mis de l'avant la biodiversité en misant uniquement sur la plantation de végétaux indigènes et de plantes bénéfiques pour les pollinisateurs et les oiseaux.¹ Le nouvel espace a rapidement suscité l'intérêt des étudiantes du pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, des citoyens et des employé.e.s de l'université en s'appropriant l'espace comme lieu de repos. Le jardin a d'ailleurs été accrédité jardin nourricier et jardin pour la biodiversité par *Espace pour la vie* en 2020. Considérant le projet de développement d'une aile supplémentaire au pavillon, nous proposons que l'espace soit relocalisé à l'intérieur de la nouvelle cour intérieure qui sera construite, en accord avec les principes d'aménagements spécifiques de l'agrandissement du pavillon Marie-Victorin (Université de Montréal 2021, 153). Lors de la réalisation des travaux, nous proposons également que les végétaux plantés lors du réaménagement soient conservés et plantés de nouveau sur le campus. Dans l'optique où le déplacement des végétaux ne serait pas possible, nous proposons que les végétaux abattus (pour un équivalent de couvert végétal égal ou supérieur) soient remplacés par des espèces indigènes et des arbres à grand déploiement, tel que prévu dans la stratégie de verdissement (Université de Montréal 2021, 112).

¹ *Aronia melanocarpa, celtis occidentalis, cornus stolonifera, heliopsis helianthoides, ilex verticillata, penstemon hirsutus, prunella vulgaris, physocarpus opulifolius, sambucus canadensis, symphyotrichum cordifolium.*

Aménager des toits verts.

Comme mentionné dans le plan directeur, les îlots de chaleur sont nombreux dans la zone institutionnelle (Université de Montréal 2021, 189). L'aménagement de toits verts fait partie de l'ensemble de solutions permettant de réduire ceux-ci. À cette fin, nous suggérons que certains des toits des bâtiments existants, et particulièrement les bâtiments à venir, aient des toits verts. De même, nous proposons l'adoption d'une approche hybride (accessible/non accessible) pour les toits verts qui pourront être installés. En ce sens, les toits pour lesquels l'accès sécuritaire peut-être assuré pourraient être aménagés en ayant répondu à la fois aux besoins de la communauté udemienne (p.ex. aménagement d'espace de travail et de loisirs) et de l'écosystème du Mont-Royal (p.ex. plantes à fleurs, nichoirs pour insectes pollinisateurs, etc). Pour les toits où l'accès sécuritaire ne peut être assuré, nous proposons de les aménager principalement pour satisfaire les besoins de l'écosystème du Mont-Royal. Ces zones végétalisées permettraient de réduire les îlots de chaleur et le coût énergétique des bâtiments tout en bénéficiant à la biodiversité.

Promouvoir l'aménagement d'arbres fruitiers

En accord avec le principe de *favoriser le développement d'installations ou d'aménagements comestibles pour sensibiliser les étudiants aux saines habitudes alimentaires* (Université de Montréal 2021, 65) pour l'aménagement des nouveaux espaces extérieurs, nous proposons qu'un nouveau statut pour les espaces de plantations d'arbres fruitiers soit créé. Ces zones à statut particulier seraient dédiées principalement pour la plantation d'arbres fruitiers accessibles à la communauté universitaire, mais aussi exploitable par celle-ci. Celles-ci prendraient la forme de zones de récolte libre-service pour lesquelles les surplus pourraient être

exploités par les membres de la communauté universitaire (cafés étudiants, services alimentaires, etc) où les autres activités à risque de contamination des sols seraient limitées. Ce nouveau statut pourrait être utilisé pour faire reconnaître et protéger les zones déjà utilisées implicitement de cette façon tout en facilitant les aménagements futurs. Améliorer l'accès à une alimentation saine et éco-responsable sur le campus, notamment par la valorisation et la création de circuits bioalimentaires courts permettrait aux étudiants de bénéficier de fruits frais et locaux tout en favorisant l'éducation et la sensibilisation aux enjeux de l'alimentation durable auprès de la communauté.

Ce mémoire est appuyé par les organismes et regroupements étudiants suivants:

- **Coalition des initiatives en alimentation durable - UdeM**
- **Groupe Humaniterre - HEC Montréal**
- **Écoléaders - UdeM**
- **Association des étudiants de la maîtrise en environnement et développement durable - UdeM**
- **Alexia Fillion Lauzon, Vice-Présidente au Développement Durable de l'AEHEC - HEC Montréal**
- **Société pour l'antispécisme, le véganisme et l'écologie - UdeM**
- **Greenpeace - UdeM**
- **Comité de l'alimentation durable des étudiants en nutrition de l'Université de Montréal - UdeM**
- **Quentin Lehmann - Étudiant UdeM**
- **Ysé Gobert Waterlot - Étudiante UdeM**

Bibliographie

Université de Montréal. 2021. « Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne ». Montréal, Québec: Université de Montréal.

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P111/3-1_17-0379_pdirecteur_udem_vf_20210122_final_ecran.pdf.